du littoral pour les inviter à prendre d'urgence les mesures les plus rigoureuses en vue de sauvegarder l'état sanitaire de leur région.»

Marseille 27 juin.

Le Conseil sanitaire prescrit la quarantaine de cinq, sept ou dix jours selon la longueur du voyage de façon à compléter les quinze jours depuis le départ de l'Egypte, de Malte et de Chypre.

ÉTRANGER

La Russie et le Saint-Siége

St-Pétersbourg, 27 juin.

L'entente est faite entre le gouvernement et la curie romaine.

Le gouvernement se réserve le droit de surveiller les séminaires et de contrôler l'enseignement de l'histoire de la littérature, mais les droits des évêques pour l'enseignement canonique sont maintenus.

Les mesures d'exception contre les évêques seront ultérieurement rapportées.

Le gouvernement accorde aux évêques catholiques toute liberté sur le terrain religieux mais il empêche toute immixtion dans les affaires temporelles.

Au Vatican

Rome, 27 juin.

Le *Moniteur de Rome* confirme la nouvelle précédemment donnée de la préconisation, dans le prochain consistoire, de l'évêque d'Angola comme patriarche de Lisbonne.

Le Pape vient d'ériger le Dahomey en préfecture apostolique, avec le missionnaire algérien Ménager, pour Préfet.

Le choléra en Egypte

Damiette, 27 juin

Un triple cordon sanitaire est établi autour de Damiette, pour les marchandises de toute provenance. Elles sont soumises à une quarantaine de dix-sept jours à Damiette.

Les mesures d'isolement sont prises pour Mansomah.

Constantinople, 26 juin

Les navires venant d'Egypte vont être soumis provisoirement à une quarantaine de quarante-huit heures.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Le concours annuel de Géographie, organisé simultanément à Lille et à Roubaix, par la Société de Lille, a eu lieu ce matin.

A Roubaix, les opérations se sont faites avec beaucoup de facilité à l'Hôtel de Ville.

Les deux salles des adjudications avaient été disposées à cet effet. Des bancs et des pupitres y avaient été placés par les soins de l'administration. Un bureau spécial avait été préparé pour les examinateurs.

Le concours a commencé à 8 h. 1/2 et s'est terminé à midi et demi. Il a eu lieu sous la surveillance de M. Henry Bossut, vice-président de la Société de Géographie, MM. Victor Duhurcq et Faidherbe.

Soixante-dix élèves, dont huit jeunes filles appartenant à l'Institut Sévigné, 21 à l'Institut Turgot, 32 aux écoles des Frères, un au collége de Roubaix et 8 à l'école de M. Alexandre Faidherbe ont concouru.

A Lille, il y a eu environ 160 concurrents.

Voici les questions posées :

Enseignement secondaire.

1re question. — Description de la frontière française des Alpes, depuis Genève jusqu'à Nice. — Décrire la chaîne des Alpes françaises et leurs contreforts avec les cours d'eau qui en descendent. — Dresser la carte de cette frontière.

2e question. — Décrire l'Amérique centrale et l'isthme de Panema.

Enseignement primaire supérieur (jeunes gens et jeunes filles.)

1re question. — Description des Pyrénées françaises et espagnoles. Faire la carte des Pyrénées françaises.

2e question. — Geographie générale de l'empire d'Allemagne.

Enseignement primaire (1re série, 12 à 15 ans. Jeunes gens et jeunes filles).

1re question. — Description de la vallée du Rhône depuis Lyon jusqu'à son embouchure.

2e. — Énumération des Colonies françaises en Océanie.

2e série (11 à 13 ans)

Description générale des montagnes de la France. Faire la carte des Alpes et des Pyrénées.

Chronique des arts. — On lit dans l'*Echo du Nord* : « Peudant que M. Coroenne terminait le beau portrait de Desrousseaux pour le Salon de cette année, un autre peintre concitoyen, M. Augustin Lefebvre, pensionnaire de la ville de Roubaix à l'Ecole des Beaux Arts de Paris, préparait sa palette à l'intention d'un autre chansonnier lillois, M. Hornez, dont on peut voir en ce moment le portrait exécuté avec autant de fidélité que de talent à la vitrine de Fromentin-Fernandez. La *Biographie lilloise* porte que M. Emile Hornez, né à Lille, le 3 février 1840, a publié trois recueils de chansons en 1861, 1862 et 1863. M. Hornez n'a pas renoncé à la chanson, bien qu'il n'ait point réuni en volume ce qu'il a rimé depuis vingt ans; la dernière pièce qu'il ait publiée isolément date de deux ans et est signée « Un enfant de Lille »; elle a pour sujet et pour titre : *La Braderie.* »

Une partie de boule de dix mille francs. — On lit dans le *Journal d'Hazebrouck* : « Dans un brillant tournoi qui eut lieu, il y a un mois, à l'estaminet de *Sainte-Barbe*, à Merville, entre deux intrépides bouleurs, un Roubaisien et un Mervillois, la victoire et le sec aux écus resterent entre les mains de ce dernier. Un fabricant de Roubaix vient de jeter le gant à nouveau au champion Mervillois. Il s'engage à venir jouer à Merville dix parties successives, à mille francs la partie de 9 points.

» Comme précédemment, le Mervillois rendra cinq points à la partie à son adversaire de Roubaix.

» Les paris sont ouverts. Qui jamais eut prévu que le placide jeu de boules, « une pinte » à la partie, provoquerait un jour de ces terribles combats à coups de billets de banque. »

Le concert de la « Fanfare Delattre » chez M. Pierre Catteau. — Les personnes qui se sont procuré, dans la journée de mercredi, des cartes pour le concert que le *Fanfare Delattre* doit donner dimanche soir, dans le jardin de M. Pierre Catteau, sont priées de les échanger contre de nouvelles cartes qui porteront une marque spéciale.

Des cartes sont déposées au bureau du *Journal de Roubaix*.

L'« Union Ouvrière » fait de fréquentes répétitions, en vue du prochain concours de Montrouge.

Le dévouement et l'intelligence du directeur M. Mercier, les efforts et la bonne volonté des sociétaire aboutiront, espérons le, à un excellent résultat.

On nous prie d'inviter les membres de la Société à assister assidûment aux répétitions, le travail et la préparation étant une condition indispensable de succès.

Concours colombophiles. — Voici le résultat du concours du 24 juin sur Clermont, organisé par la société l'*Eclair*, établie chez M. J.-B. Grouilleo, cabaretier au *Cul de four* :

8 h. 47. Dohamel. — 8 h. 47 3/4, Lecotier. — 8 h. 47 3/4, Lemoineur. — 8 h. 51 1/4, Vanderzype, P. — 8 h. 51 1/2, Ferret, P. — 8 h. 52 1/2, Vandendorpe, P. — 8 h. 52 3/4, Vranx. — 8 h. 55, Dehamel, P. — 8 h. 55 1/4, Maes, P. — 8 h. 55 1/4, J. B. Baert, PPP. — 8 h. 55 3/4, Mathon, P. — 8 h. 56 3/4, Coreelia, PP. — 8 h. 57 1/2, Carbon, PP. — 8 h. 58, Salembier, PP. — 8 h. 58, Salembier, P. — 8 h. 58 3/4. Deldicque. — 8 h. 59, Salembier. — 9 h., Salembier. — 9 h., Salembier. — 9 h., Seynaere.

Suicide. — Il y a quelque temps, on conduisait à l'Hôtel Dieu de Roubaix, un homme atteint d'aliénation mentale. Cette maladie était le résultat d'excès alcooliques.

Hier matin, ce malheureux a été trouvé pendu dans les water closets de l'établissement. Il s'était servi de sa ceinture en cuir qu'il avait attachée à un tuyau de gaz.

Un vol. — La police a arrêté hier deux femmes, pour vol et complicité de vol au préjudice d'une marchande de poissons de la rue de Lannoy. Ce sont Isabelle Bogaert, cabaretière, rue du Coq Français, et Augustine Vancrouest, marchande de pipes, rue de Tourcoing.

L'affaire de Wasquehal. — Le gendarme qui a si bravement secondé le maréchal de logis dans l'affaire de Wasquehal, est M. Pluchart bien connu par son intelligence et son dévouement. Nous avions involontairement omis son nom; nous le félicitons vivement de la belle conduite qu'il a tenue en cette circonstance.

Avis intéressants pour le commerce de Roubaix. — M. Wedeles, 5, rue Bergère, a des ordres en tissus légers et articles fantaisie nouveauté pour hommes et dames. — M. Villan, rue de l'Entrepôt, 28, a un acheteur tissus, toiles, etc. — M. Arthur Blad, 3, rue d'Hauteville, a des ordres en tissus et divers articles. — MM. Pinto et Braga, 50, rue de Paradis, ont un acheteur en tissus et divers — MM. Toca frères at Waldès, 4, faubourg Poissonnière, ont un acheteur en tissus et divers. — MM. Ree et Cie, 7, rue Bergère, ont des ordres en tissus et divers. — MM. Caillet et Cie, 25, rue d'Hauteville, ont des ordres en tissus et divers.

Chambre syndicale des ouvriers en bâtiments de Roubaix. — Lundi 2 juillet, à 7 heures précises du soir, réunion mensuelle des adhérents, au siége social, estaminet de la *Ville de Strasbourg*, rue Nain. — La commission invite tous les autres syndicats de la ville d'envoyer quelques membres de leur commission afin de s'entendre sur la proposition de fédération locale faite par la Chambre syndicale des ouvriers ferblantiers-zinguenrs.

TOURCOING

Le retour de St-Roch. — Il y a un quart de siècle, le choléra sévissait aux environs de Tourcoing et faisait de nombreuses victimes. Les habitants de la rue des Poutrains, qui avaient et qui ont encore aujourd'hui la simplicité de croire à la protection des Saints, eurent la pensée d'élever à St-Roch une petite chapelle dans laquelle ils placèrent sa statue.

Tous les quartiers de Tourcoing avaient agi de la même manière, et c'est dans le même but de préservation que, chaque année, dans l'octave de St-Roch, l'Administration municipale faisait chanter une messe solennelle.

La statue dont nous parlons était de simple apparence; on a pu la voir bien longtemps, dans la rue des Poutrains, à la façade d'une modeste maison. Elle était le produit d'une quête qui avait recueilli l'offrande du riche et l'obole du pauvre.

Un beau matin, grand émoi dans le quartier : la statue avait disparu !

Où était-elle ? Où s'était réfugié Saint-Roch ?

On s'inquiétait, on s'informa et on apprit que St-Roch était... chez M. François Dervaux; oui, chers lecteurs, chez M. François Dervaux !

M. Dervaux étant devenu propriétaire de la petite maisou que protégeait Saint-Roch, avait, selon lui, acquis, par le fait même, la statue.

Or, il trouvait que, pendant qu'il habitait une maison somptueuse, il n'était pas décent de laisser un saint à la porte. En homme bien élevé il couvrit charitablement son domicile à St-Roch.

Il paraîtrait que l'habitation n'était pas du goût de Saint-Roch, car depuis quelques jours, il a fait une apparition nouvelle dans la rue des Poutrains. Il n'est plus sur la propriété de M. Dervaux, il eût craint d'être repris encore, mais enfin il est revenu.

Il est vrai que certains disent que, malgré les sollicitations adressées à M. Dervaux, il n'a jamais voulu consentir à se dessaisir d'une statue qui préserve de la contagion; et que, en présence de cette détermination formelle, les habitants de la rue des Poutrains, qui ont toujours foi en St-Roch, pour ne pas rester plus longtemps privés de leur protecteur, lui ont érigé, à leurs frais, une seconde chapelle.

D'autres affirment que c'est la même statue. M. François Dervaux, disent-ils, n'a usé de son droit de propriétaire que pour faire une bonne action. Il a remis à neuf notre vieille statue et l'a placée dans une niche nouvelle.

Vous en penserez, lecteurs, ce que vous voudrez. Vous vous direz sans doute qu'en fait de niches M. François Dervaux ne nous a pas habitués à des niches de saints. Nous ne sommes pas loin de partager votre avis.

Vol a Mouveaux. — M. Varrem, horloger à Roubaix, possède un jardin situé sur le territoire de Mouveaux. Ce jardin est en pleine campagne; il est donc facile d'y pénétrer sans être vu.

Un voleur s'y est introduit dans la nuit du 26 au 27 de ce mois.

Après avoir franchi une haie, il est arrivé à la porte du pavillon, qu'une légère pression a fait ouvrir.

Il s'est dirigé vers la cave dont il a forcé la porte avec une pince, et a enlevé dix huit bouteilles de vin.

Six petits verres en cristal et un caoutchouc, qui se trouvaient dans la salle à manger, ont aussi été dérobés.

On estime le vol à 85 francs.

Singulière rixe. — Il y a quelques jours, vers neuf heures et demie du soir, deux individus qui se disaient italiens et qui prétendaient être frères, se sont pris de querelle dans la rue du Midi.

L'un d'eux ent sa veste complètement déchirée, ce qui n'enleva rien à sa gaîté car il se mit à danser comme un fou.

Après quelques minutes d'un semblable exercice, il se reposa. Mais, trouvant apparemment qu'il avait trop chaud, il ôta son gilet. Il se disposait même à continuer son déshabillement lorsque son frère vint l'en empêcher.

Une nouvelle lutte s'engagea, puis les deux frères coururent l'un après l'autre, traversant la place Thiers pour ne s'arrêter que dans la rue de Ursulines.

Celui des deux qui paraissait le plus prétendait qu'il poursuivait un pauvre fou.

Un attroupement assez considérable s'était formé. On perla de prévenir la police.

Ce mot produisit sur les deux individus un effet magique. Ils demandèrent alors très poliment la route qui conduit à Roubaix.

Dès qu'elle leur eut été indiquée, ils regagnèrent en courant la place Thiers où on les vit se disputer une fois encore et se rouler à terre.

Quand ils se relevèrent l'un d'eux paraissait avoir été blessé à la jambe; mais, menacés de nouveau de la police, ils disparurent rapidement dans la direction de Roubaix.

LILLE

Nominations. — M. Etienne, ingénieur des ponts et chaussées à Cambrai, est nommé ingénieur ordinaire à Lille, pour remplacer M. Gérard, dans le service ordinaire de l'arrondissement et dans le service de la construction des tramways et de la ligne de chemins de fer de Lens à Armentières.

La Société des voyageurs et employés de bureaux, informe les sociétaires honoraires et titulaires que l'assemblée générale trimestrielle aura lieu le dimanche 1er juillet, à 4 heures et demie du soir, dans le local de la Société, place Rihour, 2.

Un tam tam perdu. — Voilà un mois que le concours de musique est terminé et la Commission vient de s'apercevoir que le tam-tam du théâtre, qui avait été prêté à plusieurs sociétés, n'a pas été rendu. Cet instrument vaut 500 francs.

Toutes nos félicitations à la Commission, pour le soin qu'elle a pris des objets appartenant à la ville.

Fausse monnaie. — On signale encore une fois l'apparition de fausses monnaies dans la région. Cette fois ce sont des pièces de cinq francs à l'effigie du roi Victor Emmanuel et au millésime de 1855.

Ces pièces sont en cuivre blanchi au moyen de mercure; elles ne pèsent que 23 grammes et rendent un son mat.

Etrange ! — Hier, à 10 heures 1/2 du soir, on trouvait étendu sur le sol, place de la Gare, un individu qui paraissait en état d'ivresse. Quelques passants voulurent le relever et le mettre au moins à l'abri des voitures, quand soudain notre homme prit une course furibonde et disparut rue du Barbisir Macs.

Une garde-robe perdue. — Marie L... demeure rue des Poissonceaux. Ces jours derniers elle fut obligée de s'absenter. Quand elle rentra chez elle, elle constata qu'un voleur lui avait enlevé sa garde robe.

Plainte a été déposée à la police.

Incendie — Mercredi à 2 heures et demie du matin un incendie a éclaté à Fives dans un grenier du bâtiment servant aux modèles de M. Emile Leane, constructeur rue du faubourg de Roubaix, 133.

Les pertes sont évaluées à 25,000 fr.

Arrestations. — La police de sûreté a arrêté hier pour complicité dans l'affaire de vol et attaque nocturne de la rue de Paris envers un homme de Tourcoing à qui on avait enlevé jusqu'au bottines, la nommée Rosine Delelle, fille soumise âgée de 20 ans, née à Anlches, demeurant rue d'Antolog.

On sait que trois individus ont déjà été arrêté pour complicité dans ce délit.

Pour mendicité Auguste Bioclet, 33 ans, journalier, demeurant rue des Etaques.

Pour coups et blessures volontaires sur Augustin Demey, tailleur d'habits, le nommé Desmedt Pierre, âgé de 37 ans.

Enfant écrasé. — Hier à une heure de l'après-midi, la nommée Juliette Brice, aveugle, âgée de 8 ans, demeurant rue du Nord, n° 1, s'est échappée des mains de sa mère et s'est jetée sous les roues d'une voiture de marchand de lait. Elle a reçu de fortes contusions à la cuisse.

Rixe. — Hier, une bande de bohémiens, comprenant cinq personnes et une vingtaine d'enfants, traversait la ville et allait camper près le cimetière du Sud.

Le chef de la troupe s'est rendu au marché aux chevaux, place Philippe de Girard, et fit acquisition d'un cheval. Mais malgré, la finesse de maquignons, il a ont été filoutés, paraît il, par le grand chef.

Le soir, ils allaient trouver la bande et demander des explications; une rixe fut la suite naturelle de l'explication. Les bohémiens, fort malmenés, se disposaient à frapper à coups de couteau, quand la police est arrivée.

Toute la bande a été conduite devant le commissaire, qui l'a fait expulser immédiatement.

Accident. — Hier, à sept heures 1/2 du soir, le nommé Thémistocle Chapheso, âgé de 9 ans, demeurant rue Saint-André, n° 49, jouait avec ses camarades rue de Jemmapes, lorsqu'en voulant se garer d'une voiture il tomba, eut la main gauche prise sous le pied du cheval et eut deux doigts écrasés. Il a reçu les premiers soins chez M. le docteur Lingrand.

Kermesses de l'arrondissement de Lille — Dimanche 1er juillet. — Aonceullo, Ascq, Illies, La Bassée, Lionsilles, Lomme, Le Maisnil, Lys lez-Lannoy, Marcq-en-Barœul, Moulins-Lille, Santes, Salouglin-en Weppes, Verlingbem. — Roubaix : Epeule et Pile. — Tourcoing : Blanc Seau.

Bulletin météorologique. — Lille, 28 juin. — *Thermomètre.* — Température à 2 h. + 28° 8/10. — *Baromètre* : 773 (Beau temps). Hausse 1 m/m — *Etat de l'atmosphère* : Temps lourd et orageux, ciel nébuleux. — *Vent* : Sud.

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX

Session extraordinaire de juin

(Compte rendu sommaire communiqué par la Mairie.)

Séance du 26 juin 1883

Présidence de M. Léon Allart, Maire.

Etaient présents : MM. Filipo, Roussel, Ryo, Lacquement, Willem, Bourgois, Legrand, Briet, Dhellolo, Moreau, Vienne, Godefroy, Destombes, Lepercq, Caudrelier, Spel, Bonne, Deboisne, Delétoile, Degremont, Trannoy, Bonnel, Pennel, Saën, Béghin, Reboux, Degand, Delebois, Demarquette, Cordonnier.

Absents : MM. Renaux, Vaissier, Carretie, Largillière.

La séance est ouverte à 8 heures 50.

M. le Maire donne lecture de la lettre préfectorale l'autorisant à convoquer le Conseil.

Il donne ensuite lecture des propositions suivantes, qui sont renvoyées successivement aux Commissions compétentes :

Retraites pour tous. — Proposition de M. Gauae, ingénieur civil, membre du Conseil municipal de Toulon (Commission des finances).

Eglise des Récollets; réouverture de la chapelle.

Assurance des bâtiments communaux (Commission des finances).

Rue d'Hem, élargissement. — Réclamation de Mlle Piat (Commission des travaux et finances).

Installation pour la vente de la boucherie en gros à la Halle centrale (Commission des finances).

Demande d'une somme de 2252 fr., formée par le Conseil de fabrique de l'église Ste-Elisabeth (Commission des finances).

Renouvellement d'une partie du mobilier et appropriations diverses au Tribunal de commerce (Commission des travaux et finances).

Règlement des nettoyagnetés dues à M. Contraine pour l'acquisition du mur attenant à la nouvelle Condition publique (Commissions des travaux et finances)

Homologation de la réception définitive pour la confection et la pose de 19 peires de rideaux.

Homologation des réceptions définitives de l'acquisition de 25 lits et de l'installation de lavabos à l'Institut Turgot.

Règlement des nettoyagnetés de l'école maternelle, boulevard de Strasbourg, deuxième partie (Commissions des travaux et des finances).

Mise en adjudication de la fourniture du charbon destiné au chauffage des établissements communaux pendant les années 1883 et 1884 (Commission des finances).

Réception définitive des travaux d'agnedne de la rue des Fabricants (Commission des travaux et finances).

Tramways de la rue de la Gare (Commission des tramways, des travaux et des finances).

Fête nationale du 14 juillet, emploi du crédit.

Sur cette question, M. Mereau propose l'ordre du jour suivant : « Le Conseil, considérant que, » par ses agissements, l'Administration a com- » plètement perdu la confiance du Conseil, re- » fuse de lui confier l'emploi du crédit des fêtes » pour le 14 juillet, et passe à l'ordre du » jour. »

Cet ordre du jour est mis aux voix, et à la majorité de 13 voix contre 10 et 7 abstentions, est repoussé.

Ont voté pour : MM. Moreau, Vienne, Lepercq, Delétoile, Degremont, Trannoy, Bonnel, Degand, Delebois, Demarquette.

Ont voté contre : MM. Lacquement, Willem, Bourgeois, Legrand, Briet, Dhellolo, Godefroy, Destombes, Candrelier, Spel, Bonne, Debnisne, Saën.

Se sont abstenus : MM. Léon Allart, Flipo, Roussel, Ryo, Pennel, Béghin, Reboux, Cordonnier.

M. le Maire reprend la lecture des propositions :

Ecole nationale des Arts industriels : subvention.

Règlement des marchés (Commission des marchés),

Ecole de la rue du Général Chanzy ; demande d'un loyer formée par le Conseil presbytéral de Roubaix (Commissions des écoles et des finances).

Demande de mise à la retraite formée par M. Roche, préposé en chef, directeur de l'octroi. (Commission des finances.).

Pétition d'un groupe d'habitants en vue du rétablissement d'une fontaine (Commission des travaux et des finances).

Demande de bourse à l'Ecole polytechnique formée en faveur du jeune Marx.

Demande de bourse à l'Ecole des Arts et Métiers formée en faveur du jeune Broyer.

Bureau de bienfaisance; compte de gestion (Commission de l'assistance publique et des finances).

Hospices : compte de gestion (commission de l'assistance publique et des finances).

Approbation d'une délibération de la Commission administrative des hospices; affaire Lecomte

Tramways de Lille à Roubaix, substitution définitive de la traction à vapeur à la traction animée.

Congrès national des sociétés françaises de géographie (Commissions des écoles et des finances.)

Rue de la Gare, — parcelles en bordure; droit de préemption exercé par la Commission administrative des hospices (Commission des travaux.

Acquisition de mille chaises pour le parc de Barbieux (crédit voté, cahier des charges approuvé).

Association générale d'Alsace-Lorraine. — Demande d'une cotisation de 1 fr. (Commission des finances).

Assurances ; Condition publique (commission des finances).

Caisse des retraites. — Renouvellement de la Commission (ajourné).

Legs veuve Duchenfoor. — Avis du Conseil (Commission des finances).

Société du jeu de balle (Commission des finances).

Aliénés non dangereux ; collation de places dans les asiles d'Armentières et de Bailleul (Commission des finances).

Erection à Besançon d'une statue au marquis Claude de Jouffroy, inventeur de la navigation à vapeur (Commission des finances).

Etablissement d'une barrière le long du canal de Roubaix.

Approbation d'un bail passé entre la ville et MM. Dnrieu fils, et relatif à un local destiné à recevoir un mesurage public.

Police municipale; — vœu du Conseil municipal de Roubaix tendant, à obtenir la participation de l'Etat dans les dépenses afférentes à ce service.

Le Conseil vote ensuite les conclusions des rapports suivants :

Demande de crédit pour l'éclairage de la voirie municipale en 1882 (M. Boone).

Octroi; — augmentation de taxe sur les avoines (M. Boune).

Nettoyage des courées et rues particulières (M. Godefroy.)

Ponts et chaussées ; — affaires domaniales demande d'alignement formée par les villes de Tourcoing et de Roubaix (M. Briet).

Conditionnement public. Construction d'une voie ferrée par le sieur du Nollins, entrepreneur (M. Moreau).

Projet de mise en adjudication de la ferrure et des solos à donner aux chevaux de la ville. (M. Bonne).

Réclamation de M. Toulemonde Chambart (M. Briet).

Demande d'un supplément de crédit pour l'entretien des chemins non pavés et empierrés en 1882 (M. Briet).

Avenant de transfert d'une police d'assurance relative à deux maisons de la rue de la Gare (M. Briet).

Demande d'un crédit supplémentaire de 452 fr 90 c. pour frais et honoraires relatifs à la quittance du prix principal du terrain acquis de M. Wibaux (M. Briet).

Assurance contre l'incendie des maisons Maurel (M. Briet).

Homologation de rapports de la commission des logements insalubres (M. Godefroy).

Location d'un immeuble sis rue Pellart, 27, pour être affecté au logement de la directrice de l'école de filles de la rue Saint-Antoine (M. Briet).

Cours publics pour les filles (M. Largillière).

Le Conseil sursoit à l'approbation d'un rapport de M. Briet, relatif à une aliénation d'un demaine, sis à Néchin, par l'administration des hospices.

La séance est levée à 11 heures 50.

Le secrétaire du Conseil,
Signé : Dhalluin.

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

M. l'abbé Deslive, curé de Bauel, est transféré à Quarouble.

M. l'abbé Lamhelin, curé de Quarouble, est nommé aumônier de l'hospice de Bondues, en remplacement de M. l'abbé Midavaine, qui est nommé curé de Bauel.

M. l'abbé Carpentier, curé d'Ellincourt, est nommé curé de Wallers.

M. l'abbé Dubus, curé de Wallers, est nommé curé d'Aazin.

NORD

Les votes des députés du Nord se sont répartis comme suit, dans la séance du mardi 26 juin :

1° Dans le scrutin sur le paragraphe additionnel de l'article 12 du projet de loi concernant les récidivistes, présenté par MM. Floquet, Jullien et Lockroy :

Ont voté pour : MM. Bergerot, Brame, Debuchy, Guillemin, de Marcère, Pilchon, des Rotours, Trystram.

Ont voté contre : MM. Bernard, Cirier, Desmoutiers, Giroud, Girard, Pierre Legrand, Outters, Screpel.

N'a pas pris part au vote : M. Masure.

La Chambre n'a pas adopté.

Cambrai. — *Caisse d'épargne.* — Séance du 24 juin 1883.

Versements faits par 106 déposants dont 11 nouveaux.	16,582	»
Remboursements faits à 69 déposants dont 23 soldés . . .	29,349	52

— Une réception splendide a été faite à Joseph Carlier, l'artiste cambrésien.

Une députation de jeunes gens de Cambrai, la Musique municipale, la Fanfare, l'Union orphéonique, la Société de gymnastique et la Compagnie des Sapeurs-Pompiers attendaient à la gare l'arrivée de l'artiste. Après quelques paroles de bienvenue, le cortège précédé de trois voitures remplies de bouquets, se mit en marche pour l'Hôtel-de-Ville, où, en l'absence du maire indisposé, M. Doyen attendait le lauréat pour lui offrir les vins d'honneur et les compliments d'usage. Puis le cortège s'est reformé pour conduire triomphalement l'artiste à sa demeure.

Fontaine au-Pire. — Depuis deux jours les autorités sont descendues dans notre commune et ont retrouvé, dans la maison du sieur Lenotte, détenu, plusieurs objets de grande importance, tels que : une planche de lit maculée de sang, une fenêtre dans le même état, etc. etc., tous objets tendant à prouver que le crime a été réellement commis chez lui. Mais était il seul ? Un individu de la commune, ami intime du détenu, a disparu le surlendemain de cette affaire. Peut être la justice trouverait elle dans ce départ précipité quelque chose d'anormal, qui pourrait la conduire à connaître le fond de cette malheureuse affaire.

Aujourd'hui quinze témoins sont appelés au juge d'instruction. Sortira t-il de leur audition quelque lumière ?

Douai. — On annonce le prochain mariage de M. Albert de Guerne, fils du comte de Guerne, ancien président de la Cour d'appel de Douai, et neveu de la baronne de Corberon et de la comtesse d'Aoust, avec Mlle de Ségur, fille du marquis de Ségur et nièce de feu Mgr de Ségur.

— Le Conseil académique de Douai s'est réuni pendant ces derniers jours. Après avoir examiné et approuvé les comptes des facultés, des lycées et des collèges, il a émis un vote favorable à la création d'un second lycée de Lille.

Le Conseil académique a à faire connaître son opinion sur diverses questions d'enseignement supérieur : suppression du baccalauréat ès-sciences restreint, création d'un nouveau grade de docteur en médecine. Ce nouveau grade serait supérieur au grade actuel, il donnerait droit au titre de *docteur ès-sciences médicales*.

Le Conseil académique s'est déjà montré opposé l'année dernière à la création de ce nouveau titre.

— Contrairement à ce qu'on avait annoncé, le banquier Fontaine n'a point été arrêté en Irlande; l'on n'a point encore découvert la retraite où se cache le banquier infidèle.

Une nouvelle indélicatesse vient d'être constatée à la charge de l'inculpé, qui, après avoir quitté Douai, a encore trouvé le moyen de faire une nouvelle dupe !

Fontaine, en effet, en prenant la fuite, ne s'est pas rendu directement à Calais; il a passé d'abord par Paris, où il a sans doute négocié un grand nombre de valeurs au porteur, et là, à la Bourse, il a donné à un agent de change avec lequel il venait de faire quelques affaires l'ordre de lui acheter 80,000 fr. de rente 3 0/0 et de les revendre en clôture.

Confiant dans la solvabilité de Fontaine, auquel il venait de remettre une assez forte somme au échange de titres vendus, l'agent accepta l'opération et ne demanda aucune *couverture* ; mal lui en prit, car la bourse clôtura en baisse et lorsqu'il chercha son acheteur pour se faire régler la différence, soit 10,000 fr. environ, Fontaine avait disparu ! Ce fait n'est d'ailleurs qu'une indélicatesse et non un délit, la loi refusant à juste titre de s'occuper des dettes de jeu.

L'actif, nous l'avons dit, se réduira à fort peu de chose, si on le compare à l'énorme déficit qui existe.

La plupart de ces titres, nous n'avons pas hésité de le dire, n'ont d'autre valeur que le poids du papier.

Bachy. — On évalue le nombre des cavaliers qui faisaient partie de la procession de lundi dernier à 500, et à 5,000 le nombre des personnes qui ont pris part au cortège. Jamais on n'a vu une manifestation aussi imposante. Les efforts du radicalisme n'ont eu pour tout résultat que de réveiller dans les cœurs les sentiments de foi : on l'a bien vu.

Cette imposante cérémonie n'a pas duré moins de 3 heures.

Comme nous l'avons annoncé la messe a été célébrée par M. le chanoine Bouchard, sur un autel en plein champ, autour d'eux se groupaient *chevaliers* et spectateurs, bannières déployées.

Après la messe, magnifique allocution du vénérable doyen de St-Gery, de Cambrai.

Pas moins de 15 communes participaient à cette fête.

Honneur à M. le curé de Bachy et à M. de La Grange, les principaux organisateurs de cette procession.

Beaucamps. — Mardi a eu lieu un pensionnat des frères Maristes, la réunion des anciens élèves. Jamais nombre aussi considérable n'avait répondu à l'appel du comité. Le matin, une messe de *requiem* a été chantée par M. Thibaut, aumônier du pensionnat, pour les élèves décédés. A midi, les sociétaires se réunissaient pour procéder à la réélection du conseil pour l'années 1883-84. M. Batteur, qui depuis dix ans avait chaque année obtenu l'honneur de la présidence, ayant annoncé qu'il refusait le renouvellement de son mandat, les voix se sont réparties sur l'excellent trésorier-général du Comice agricole M. Desrousseaux.

Vers une heure avait lieu le banquet, où plus de trois cents invités prenaient place. Dans l'assistance on remarquait un grand nombre de prêtres, de religieux, de militaires, d'industriels, de cultivateurs etc.

Durant le repas la musique de l'établissement sous l'habile direction de M. Delestraint a enlevé avec brio, plusieurs morceaux.

Le chœur, le *Meunier, son fils et l'âne*, œuvre du cher frère Cléroe a terminé très heureusement cette partie musicale.

Au dessert, plusieurs toasts ont été portés. Notons celui de M. L. Desrousseaux à l'ancien président du conseil; de M. Batteur, à M. Desrousseaux, le nouveau président; de M. le doyen de Seclin aux Frères maristes; enfin celui de M. l'aumônier aux membres du clergé présents.

A cinq heures, dans la salle des fêtes, séance récréative. MM. d'Herbaucourt, Martini et Flament ont interprété avec beaucoup de brio, diverses chansonnettes. Les élèves ont ensuite joué une jolie comédie-proverbe en trois actes, de M. H. Duhreuil : *A chacun son métier.*

Les interprètes ont soutenu leurs rôles jusqu'au bout avec une aisance qui leur a mérité de nombreux applaudissements et des rappels.

A sept heures, la fête était terminée et chacun retournait chez soi, emportant la plus heureuse impression de cette bonne journée.

L. M.

Coudekerque-Branche. — Hier, un petit garçon de trois ans et demi a été écrasé par un camion. Le pauvre enfant a été pour ainsi dire coupé en deux.

Il y a enquête.

PAS-DE-CALAIS

Les votes des députés du Pas-de-Calais se sont répartis comme suit, dans la séance du samedi 26 juin :

Dans le scrutin sur le paragraphe additionnel à l'article 12 du projet de loi concernant les récidivistes, présenté par MM. Floquet, Jullien et Lockroy :

Ont voté pour : MM. Graux, Hamille, Lefebvre du Prey, Lavert, Ribot.

Ont voté contre : MM. Ansart, Bouilliez-Bridon, Desprez, Fanien, Florent-Lefebvre.

La Chambre n'a pas adopté.

Arras. — L'arrivée du 4e bataillon du 33e de ligne aura lieu vendredi matin. L'étape (depuis Bapaume) n'étant pas très longue, les soldats entreront en ville à neuf heures.

Déjà les préparatifs sont entrepris pour le recevoir, et une fausse porte a été commencée ce matin au faubourg Renville.

Boulogne-sur-Mer. — Le sieur C., boulanger, a été arrêté hier à 11 heures du matin, sous l'inculpation d'attentat à la pudeur.

— On parle beaucoup en cette ville, depuis quelques jours, de la disparition d'une personne chargée d'opérer des encaissements pour le compte d'une maison de banque.

Si nos renseignements sont exacts, cette personne serait partie en oubliant de donner à ses patrons les recettes faites pour leur compte, qui se montent à un certain chiffre.

Bourecq. — Le 22 courant, M. Pignon, cultivateur, gardait ses moutons à Bourecq, lorsqu'effrayé par le bruit de la locomotive en marche, son troupeau se précipita en désordre sur la voie ferrée. Vingt-trois moutons furent tués, dont quelques-uns éventrés ou coupés en deux.

Quesques. — Cette commune fut mise en émoi le 21 courant à dix heures et demie du soir, par la détonation d'une arme à feu. Un ménager, Jules Depré, âgé de 33 ans, après une scène violente qui avait fait fuir ses enfants chez les voisins, tira un coup de fusil qui blessa sa femme et un nommé Victor Prudhomme qu'elle avait appelé pour calmer son mari. Heureusement que le fusil était chargé à plomb; la femme a reçu néanmoins douze à quinze grains dans le pied droit et Victor Prudhomme une partie de la charge dans la cuisse droite.

Jules Depré a déjà subi plusieurs condamnations pour mauvais traitements envers sa femme, et de plus, il est connu pour un ivrogne incorrigible. Il donne du reste pour excuses qu'il était ivre et qu'il ne se souvient de rien.

Etat-Civil de Roubaix. — Déclarations de naissances du 27 juin. — Héléna Vogels, rue Notre-Dame, 65. — Jules Rogé, place de l'Abattoir, 12. — Alexandrine Vanhantem, rue des Longues-Haies, cour Bonte-Piatel, 13. — Victor et Hector Mulliez, jumeaux, rue Solférino, maisons Amé Frère. — Albert Franchomme, rue de Lenze, maisons Flipo. — Oscar Roland, rue des Longues-Haies, 193. — Philomène Beys, rue du Tilleul, 363. — Julia Trentesaux, rue des Trois-Ponts, maisons François Gérard. — Emile Henno, rue Jemmappes, cour Cruybeck, 6. — Jean Gruel, rue Cadeau, 15. — Clémence Debodinance, rue du Tilleul, 49.

Déclarations de décès du 27 juin. — Hubert Vandekerckhove, 7 mois, rue Labruyère, 95. — Moïse Malfait, 16 ans, apprêteur, boulevard Beaurepaire, 136. — Sophie Leclercq, 2 mois, rue du Pile, 165. — Désiré Velghe, 7 ans, Grande-Rue, cour Persin.

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille Six-Rousseau, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Célestin-Henri Six, rentier, veuf de Dame Adelaïde Rousseau, décédé à Mouveaux, le 27 juin 1883, à l'âge de 83 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Vigiles, qui seront chantées le jeudi 28 courant, à 5 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 29 dudit mois, à 10 heures en l'église de Mouveaux. — L'assemblée à la maison mortuaire, ronds de Lille.

Vous êtes aussi prié d'assister à l'obit du Mois de 1re Classe, qui sera célébré en ladite église, le jeudi 26 juillet, à 10 heures.

Caisse d'Épargne de Tourcoing

Séance du 24 juin 1883